

Maître Florence CHARVOLIN - Immeuble Le Britannia

20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 03 - Tél. : 04.72.56.73.33 - Fax. : 04.72.56.73.37

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN 1 LOT

Sur la commune de LYON 69003 – 131 Rue Chaponnay

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, comprenant deux corps de bâtiments l'un en façade sur rue, élevé sur caves voutées de rez-de-chaussée et quatre étages, l'autre sur cour, élevé sur rez-de-chaussée, cadastré section AP n°22 d'une contenance de 00 ha 04 a 30 ca.

**Les lots 1 - 3 et 4 qui sont matériellement réunis constituant
UN LOCAL COMMERCIAL comprenant 5 pièces, d'une superficie de 243 m²**

Au lot 1 est attaché un WC dans la cour commune avec les lots 3 et 4, Et les 35/1.008èmes des parties communes générales.

Au lot 3 est attaché un WC dans la cour, commun avec les lots 1 et 4, Et les 50/1.008èmes des parties communes générales.

Au lot n°4 : est réservé le droit d'usage exclusif de la cour et la copropriété commune entre les lots n° 1,3 et 4 sus désignés du WC situé au rez-de-chaussée dans la cour. Et les 20/1.008èmes des parties communes générales.

BIENS LIBRES

MISE A PRIX : 300.000,00 € (Suivant ordonnance du Juge Commissaire du Tribunal des activités économiques de LYON du 13 novembre 2025) Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

VISITE PREVUE SUR PLACE LE : MARDI 12 MAI 2026 DE 10 H A 12 H

ADJUDICATION : JEUDI 4 JUIN 2026 à 13 h 30 – salle 5 - A l'audience de vente du Juge de l'Exécution Tribunal Judiciaire - Nouveau Palais de Justice 67 Rue Servient - 69003 LYON

Cette vente est poursuivie à la requête de : **Maître Pierre MARTIN de la SELARLU MARTIN**, Mandataire Judiciaires domicilié Immeuble le Britannia Bât B 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 es qualité de Mandataire Liquidateur, ayant pour Avocat, **Maître Florence CHARVOLIN, Avocat associé de la SELARL ADK**, du Barreau de LYON situé à LYON 69432 CEDEX 03 Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle. **ADJUDICATION** : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au barreau de LYON, après remise d'un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix, dont

le montant ne peut être inférieur à 3.000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments. **RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE : Cahier des conditions de la vente n°26/00031.**

- SELARL ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble le Britannia – Bât A - 20, Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 – ventesimmo@adk-avocats.fr

- Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal Judiciaire de LYON 67 Rue Servient 69003.

- Internet : www.adk-avocats.fr - www.info-encheres.com